Image not found or type unknown

Nouveau rythme scolaire et droit de visite.

Par **nane**, le **24/06/2013** à **18:27**

Bonjour,
Dans le cadre du nouveau rythme scolaire pour septembre 2013, en ce qui concerne les droits de visite, y a-t-il certains changement ? Mon ex-épouse bénéficie de la garde de notre fille chaque mercredi, elle me réclame une compensation pour la future rentrée, plus de we ou plus de jours lors des vacances scolaires. Suis-je dans l'obligation de compenser ces jours? Ou une demande auprès du Jaf pour modifier les conditions est-elle nécessaire?

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés